

La nouvelle enquête de Statistique Canada sur les minorités de langue officielle

Toujours un francophone sur deux à l'école de langue française

Ottawa - La Commission nationale des parents francophones se réjouit de l'éventail de nouvelles données maintenant disponibles, à partir du recensement de 2006, sur la fréquentation de l'école de la minorité à l'extérieur du Québec. Selon les premiers résultats rendus publiques le 11 décembre, le potentiel de croissance demeure élevé dans le monde de l'éducation française. On note toutefois un recul de 3 % depuis 2001 du nombre d'inscriptions dans les conseils scolaires francophones. En 2006, un total de 116 630 enfants faisaient des études en français, langue première.

L'enquête de Statistique Canada révèle que la moitié des ayants droit choisissent l'école française pour leur enfant. L'autre moitié choisit l'école anglaise (35 %) ou l'immersion (15 %). Mais il demeure que, parmi ces derniers, ils sont nombreux (les parents de 42 % des inscrits à l'école anglaise et de 35 % des inscrits à l'immersion) qui auraient préféré l'école française si elle avait été disponible ou de qualité suffisante.

« Ça veut dire qu'on doit continuer à améliorer non seulement l'accès à l'école française, souligne la présidente Ghislaine Pilon, mais aussi la qualité des programmes existants. Il est important de trouver des moyens d'augmenter les nombres dans les prochaines années en fonction de ce potentiel. Pour réussir, ajoute la présidente, on propose d'accorder une plus grande importance à l'accueil et l'accompagnement du parent, dans le respect de la diversité culturelle. »

Un des indicateurs d'inscription à l'école demeure l'entrée à la prématernelle et à la maternelle, selon l'enquête. « Comme société francophone, il est urgent de mettre l'accent sur les services et programmes en petite enfance, conclut Ghislaine Pilon. Les parents prennent les décisions sur la langue parlée à la maison et la langue d'enseignement peu après la naissance de l'enfant. C'est à ce moment-là qu'il faut inclure le parent dans la communauté et l'appuyer dans la préparation de l'enfant à l'école. »

A cet effet, la CNPF coordonne la Table nationale en développement de la petite enfance francophone, réunissant une douzaine de partenaires nationaux oeuvrant dans plusieurs secteurs dont l'éducation, la santé, la justice et la culture. La Table complétera en 2008 une planification intégrée visant la mise en œuvre de quatre grandes stratégies pour améliorer l'accès à des services en DPE de qualité en français.

La nouvelle enquête a permis de préciser le moment et l'ampleur de la perte d'effectifs scolaires. Entre la maternelle et le primaire, selon le recensement de 2006, 8% des enfants francophones quittent l'école française. Le taux passe à 9 % entre le primaire et le secondaire. L'enquête n'informe pas sur la perte des effectifs au postsecondaire.

CNPF
La Commission nationale
des parents francophones

Place de la francophonie
450, rue Rideau, bureau 40
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Tél. : (613) 288-0958
Sans frais : 1 800 665-5148
Télec. : (613) 562-3995
cnpf@cnpf.ca
www.cnpf.ca

Pour mieux comprendre la situation dans chaque province et territoire, la CNPF entreprendra au début de 2008 - et pour le 5^e recensement de suite - une analyse en profondeur de données qui incluront la situation des enfants de 0 à 4 ans et de 5 à 17 ans. Cette démarche sera menée en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, de l'Université de Moncton, et avec le ministère du Patrimoine canadien. Les conclusions de Là ou le nombre le justifie V seront rendues publiques en mars 2008.

La mission de la Commission nationale est d'appuyer ses membres dans les provinces et territoires en vue du plein épanouissement du parent francophone. La CNPF souscrit à la Convention relative aux droits de l'enfant, de l'ONU. Ses membres et partenaires coordonnent dans les provinces et territoires un éventail de services en petite enfance, dont plus de 400 garderies, prématernelles, groupes de jeu et centres de la petite enfance et de la famille en milieu communautaire, scolaire et familial.

Pour plus d'informations, consulter le site www.cnpf.ca.

Contacts : Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale de la CNPF : 613.288.0958.